



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal
Séance du 28 octobre 2022 – 19 heures
Convocation du 21 octobre 2022
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 07/11/2022
Reçu en préfecture le 07/11/2022
Publié le 09/11/2022
ID : 059-215904897-20221107-DCM2022_07-DE

Membres en exercice : 26
Présents : 21
Absents Excusés Représentés : 5
Absents excusés : /
Absents : /

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

M. Mmes Karine SKOTAREK – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER - Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Maryline MARLIERE – Christian LANGELIN – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ – Aurélie PETIT – Angélique DHINNIN .

Étaient absents excusés représentés : Mmes Mrs David MORTREUX représenté par Angélique DHINNIN – Pascal KACZMARCZYK représenté par Bernard TRICOT – Marie-Louise LEMAIRE représentée par Pascaline VITELLARO – Clémence BARBIER représentée par Geneviève LECLERCQ – Gaëtan GRARD représenté par Salvatore BELLU.

Étaient absents : /

Étaient absents : /

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe

2022-10-07 - Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : «Outiller la médiation numérique : mobiliers d'inclusion numérique et matériel informatique reconditionnés ».

M. le Maire explique qu'au sein de la France Services de Raimbeaucourt, les difficultés rencontrées par les publics avec les usages numériques sont régulièrement constatées. Les capacités du cyber centre étant limitées, il est envisagé de créer un atelier numérique dans un tiers-lieu de la commune avec comme support France Services. Cet atelier offrira aux usagers de France Services et aux Raimbeaucourtois en général, la possibilité de se former au numérique, d'en avoir une meilleure approche pour qu'il s'intègre dans leur quotidien.

Il indique que dans le cadre du volet « inclusion numérique » du plan de relance, l'Etat a lancé un AMI avec pour les lauréats la possibilité d'obtenir une subvention à hauteur de 80 % pour l'achat de mobiliers d'inclusion numériques et/ou de matériel informatique reconditionnés. La France Services de Raimbeaucourt étant éligible à ce dispositif et afin de concrétiser le projet de création d'un atelier numérique, la candidature de la commune a été déposée auprès des services de l'Etat et a été retenue pour l'acquisition de 4 ordinateurs portables et de 20 tablettes (matériels reconditionnés) d'un montant de 15 680,20 € HT suivant devis obtenu auprès d'un reconditionneur recensé sur la carte mise à disposition par l'Etat. Pour la prise de l'arrêté préfectoral, une délibération du Conseil Municipal est à adresser aux services de l'Etat.

Dans le cadre de cet AMI, il propose au Conseil Municipal :

- de solliciter auprès de l'Etat une subvention de 12 544,16 € correspondant à 80 % du montant du devis portant sur l'acquisition de 4 ordinateurs portables et de 20 tablettes,
- de l'autoriser à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe

Karine SKOTAREK



Maire,

Alain MENSION

Envoyé en préfecture le 07/11/2022
Reçu en préfecture le 07/11/2022
Identifiant de transmission : 059 - 215904897 - 20221107 - DCM 2022 - 07 - DE
Publié sur le site Internet le 09/11/2022